

Réponse de Moïsette Crosnier, candidate Europe Écologie Les Verts sur la deuxième circonscription du Loiret au CAC45.

Analyse globale

- Pensez-vous que la totalité de la dette publique française est légitime, ou bien qu'elle a été souscrite au moins en partie pour des choix illégitimes comme la baisse des recettes fiscales en provenance des ménages aisés et des grandes entreprises ?

- Êtes-vous favorable à un audit complet de la dette publique française ? Si oui, pensez-vous que des élus et des organisations citoyennes doivent être membres de cette commission d'audit ?

Je pense qu'une partie de la dette peut être qualifiée d'illégitime. En effet, cette dette est en partie dû à la baisse des recettes fiscales en provenance des ménages aisés et des grandes entreprises, diminuant par la même les moyens de l'état alors que ses dépenses sont restées stables.

Un audit citoyen de la dette publique française est nécessaire : cette transparence est incontournable. Il est normal et légitime que les élus et les organisations citoyennes participent à une telle commission lorsqu'elle aura lieu.

Audit local

- Plusieurs dizaines de collectivités du Loiret et d'organismes publics sont touchés par le problème des prêts "toxiques" et la raréfaction actuelle du crédit, comment pensez-vous les aider à y faire face ?

- Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a proposé la création d'un « pôle d'assistance et de transaction » pour négocier au niveau national face aux banques au nom des acteurs publics locaux touchés. Êtes-vous favorable à la création de ce pôle et à une présence des organisations citoyennes en son sein ?

A propos des collectivités et organismes publics du Loiret touchés par le problème des prêts toxiques, je leur apporterai mon soutien dans leurs éventuelles re-négociations de leur contrat auprès des banques. Et dans bien des cas, le droit est avec nous : Les collectivités territoriales et organismes publics n'ont pas le droit de spéculer, or la plupart de ces prêts toxiques contiennent des produits spéculatifs.

Certaines collectivités et/ou organismes publics n'ont pas les compétences en interne pour se rendre compte de l'ensemble du fonctionnement de ces prêts toxiques : ils doivent être soutenus.

Je suis donc entièrement favorable à la création d'un « pôle d'assistance et de transaction » pour négocier au niveau national face aux banques au nom des acteurs publics locaux touchés.

Pacte budgétaire

- Êtes-vous favorable au Pacte budgétaire sous sa forme actuelle ? Proposez-vous de renégocier ce traité puisque les remèdes de la rigueur aggravent la crise et la situation sociale des pays qui l'appliquent ?

- Êtes-vous favorable à un référendum en France sur ce Traité, puisqu'il s'agit de l'avenir des peuples d'Europe, de leurs droits sociaux et de leur quotidien ?

Je ne suis pas favorable au Pacte Budgétaire dans sa forme actuelle et souhaite donc une re-négociation de ce traité.

Sur le principe du référendum, de la démocratie participative, je suis entièrement d'accord. Cependant, en situation d'urgence, je ne suis pas sûr que le référendum soit la meilleure solution.